

◀ Inclusion / AVS-AESH

Du discours à la réalité... ▶

Le rectorat en a fait une de ses priorités en cette rentrée 2018 : « L'école inclusive doit s'adapter aux besoins de tous les élèves et aux besoin de chacun d'eux... ».

Le rectorat affiche comme un trophée, dans sa belle plaquette de communication de rentrée [1], le fait qu'il y ait près de 25 000 enfants en situation de handicap en milieu ordinaire dans l'académie!

La rectrice pourrait même avoir une médaille : les chiffres son beaux : 338 ! ; une création nette de 338 postes d' AESH supplémentaires dans l'académie pour cette rentrée... Ouahhh!

Pourtant, bizarre, dès début septembre des parents font état dans le boulonnais de leur détresse face au manque de personnels AVS ou AESH pour accompagner leur enfant alors même que les démarches ont été entamée depuis plus ieurs mois et qu'une réponse favorable des services départementaux leur ont été fournies... [2]

Pire selon le Collectif Citoyen Handicap, environ 1 000 enfants se retrouvent sans Auxiliaire de vie scolaire (AVS) malgré la validation de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dans la région en cette rentrée [2].

Dans le, même temps , l'inspectrice ASH de Calais déclare que ce ne sont que quelques « couacs » liés à la répartition... c'est « arithmétique ! »

On ne sait pas si le plan mathématiques, lui aussi annoncé dans le plan de communication rectoral, est destiné au services de gestion des personnels académiques mais nous ce que l'on voit à SUD éducation, et sans faire de calculs savants, c'est que le nombre de personnels est bien insuffisant pour assurer une inclusion digne de ce nom...

On voudrait prendre les élèves, les parents, les personnels pour des cons que l'on ne s'y prendrait pas autrement...



Pour SUD éducation 62, donner la priorité à l'accompagnement des élèves, c'est :

- titulariser les tous les AESH et AVS sous statut de fonctionnaire,
- recruter des personnels à hauteur des besoins,
- former les personnels sur les questions d'accompagnement,
- baisser les effectifs par classe.

[1]: dossier de presse rentrée 2018 de l'académie de Lille p16 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Presse/94/3/DP_R2018_992943.pdf

[2]: source la voix du nord : <http://www.lavoixdunord.fr/444037/article/2018-09-06/faute-d-auxiliaires-de-vie-scolaire-plusieurs-enfants-vivent-une-rentree> et <http://lavdn.lavoixdunord.fr/454640/article/2018-09-22/tom-autiste-aura-enfin-une-aide-l-ecole-des-lundi>